

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	75
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la répartition des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Mars 1876.

Chronique générale.

Il paraît certain qu'avant huit jours le gouvernement lèvera l'état de siège dans les quatre départements de la Seine, de Seine-et-Oise, du Rhône et des Bouches-du-Rhône, sans attendre l'avis de la commission qui va être nommée pour l'examen de la proposition déposée samedi par M. Floquet. Le gouvernement tiendra à faire preuve de bonne volonté quant à cette question et à ne pas retarder plus longtemps l'exécution d'une mesure qui donnera satisfaction à la majorité républicaine de la Chambre des députés.

On se préoccupe vivement, dans les cercles parlementaires, des moyens de venir en aide aux victimes du fléau qui désole en ce moment un grand nombre de départements et en particulier celui de la Seine.

Il est question d'une proposition qui aurait pour objet de reculer la date de l'échéance de fin mars pour les négociants qui ont souffert de l'inondation.

Les anciens députés non réélus qui appartiennent à la droite de la défunte Assemblée nationale se proposent de former une sorte de réunion extra-parlementaire.

Ils se réuniraient au moins une fois par semaine, s'entretiendraient des affaires politiques, discuteraient les propositions faites aux Chambres, et useraient de leurs relations et de leur influence pour la défense des intérêts conservateurs.

On ne pense pas qu'il y ait plus de quatre ou cinq députés d'invalides ; il y aura à peu près un nombre égal d'enquêtes ordonnées par la Chambre dans les élections où des faits graves et pouvant motiver l'invalidation ne sont pas suffisamment prouvés.

Le bureau chargé d'examiner l'élection de M. Vitalis à Lodève (Hérault) a conclu à l'invalidation.

M. Vitalis avait pour concurrent l'honorable M. Arrazot, député sortant.

Il est possible que les vacances des deux Chambres commencent le 4^e avril et non le 8, comme on l'avait d'abord pensé. En effet, une fois la vérification des pouvoirs terminée, le Sénat et la Chambre des députés n'auront plus rien à leur ordre du jour.

Les commissions elles-mêmes n'auront pas d'aliment pour un travail sérieux, à l'exception toutefois de la commission de règlement qui aura à étudier toute une série de modifications et de réformes proposées dans les anciens règlements du Sénat et de la Chambre des députés.

Les vacances des deux Chambres ne se prolongeront pas au-delà de cinq semaines, et, du 10 au 15 mai, sénateurs et députés reviendront à Versailles reprendre leurs travaux.

Rien n'est encore décidé quant à la question de savoir si des sous-secrétaires d'Etat seront nommés dans tous les ministères, question sur laquelle les membres du cabinet sont en désaccord. Les adversaires de cette mesure, en dehors de la raison d'économie, font remarquer que cette création est inutile dans certains ministères n'ayant pas une grande importance politique.

Cependant le bruit court que M. René Brice, gendre de M. Camille Doucet, serait nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique et des Beaux-arts.

Il est question d'un mouvement très-important qui aura lieu très-prochainement dans le personnel diplomatique.

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, aurait, lui aussi, reconnu la nécessité de faire des exemples et de ne pas permettre aux représentants de la France à l'étranger de se poser en détracteurs du régime qu'ils doivent servir.

On donne comme certain que M. Target, ministre plénipotentiaire de France à La Haye, n'a pas encore envoyé sa démission.

La commission sénatoriale du règlement a tenu sa première réunion. M. Batbie a proposé l'établissement de commissions officieuses, composées de membres des deux Chambres, destinées à éviter et abrèger les conflits qui pourraient survenir. La question sera examinée ultérieurement.

Le projet de budget pour 1877, présenté par M. Léon Say, a été déposé seulement sur le bureau de la Chambre des députés parce que la Constitution prescrit que les lois de finances doivent être votées par cette Chambre avant d'être soumises au Sénat.

M. Menier a proposé à la Chambre de nommer une commission de 22 membres chargée de faire une enquête sur les inondations de la Seine et de voter un crédit pour secourir les victimes du fléau.

Dans les conversations des couloirs de la Chambre des députés, les républicains paraissent très-déconcertés de l'attitude énergique prise par les sénateurs de la droite ; les députés conservateurs se montrent, au contraire, fort satisfaits.

M. de Gasté dépose une proposition concernant l'incompatibilité entre les fonctions de sénateur et de député et celles de maire, conseiller général ou conseiller municipal.

Ce projet est renvoyé à la commission d'initiative.

On dit que le ministère destituera avant tout les préfets royalistes et qu'il sera plus indulgent pour les préfets bonapartistes.

Le président et le bureau de la Chambre des députés se sont rendus à l'hôtel de la présidence pour saluer M. le maréchal de Mac-Mahon, qui s'est installé définitivement à Versailles avec toute sa maison.

D'après l'Agence Havas, les bureaux se sont rendus chez le maréchal pour lui faire part de la constitution définitive des Chambres.

Le procès intenté aux Droits de l'homme s'est terminé par la condamnation à trois mois de prison et 4,000 francs d'amende du rédacteur, M. Deville, et à vingt-quatre heures de prison et 4,000 francs d'amende du gérant Chaplain. L'imprimeur a été mis hors de cause.

Le citoyen Engelhart a plaidé que M. Deville n'était coupable que d'une exubérance de bons sentiments dans son apologie de la Commune.

L'Officiel a publié un décret convoquant pour le 9 avril le collège du treizième arrondissement de Paris et le collège de la première circonscription de Saint-Denis, afin d'élire chacun un député.

Mgr l'évêque de Perpignan est nommé archevêque d'Albi.

Mgr l'évêque de Mende est nommé à l'évêché de Perpignan.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

(Suite.)

Il agita vivement une sonnette posée sur la table : un domestique entra.

— Dites à Bruno, le contre-maitre, de venir me parler.

Le domestique avait à peine refermé la porte que M. Jacquinet sonna de nouveau.

— Ne pouviez-vous attendre un moment ? Roulez mon fauteuil près de la fenêtre... Aie ! aie !... Plus doucement, imbécile. Ne sentez-vous pas que vous me faites mal ? Où est madame ?

— Dans le bureau de monsieur. Madame écrit.

— C'est juste. J'oubliais que je lui avais donné quelque chose à faire. Et mademoiselle ?

— Mademoiselle prend sa leçon de dessin.

— Allons, c'est comme un fait exprès. Il suffit que je souffre, que j'aie besoin de distraction, pour que tout le monde soit occupé.

— Si monsieur veut, je vais appeler madame ?
— Non ; faites monter Bruno.

Le domestique sortit. M. Jacquinet essaya de se soulever pour regarder dans la cour ; mais cet effort fut suivi d'une angoisse si vive qu'il retomba dans son fauteuil en jetant un cri. Un moment après, la porte s'ouvrit, et le domestique introduisit le contre-maitre.

— Monsieur souffre bien, dit celui-ci d'un ton patelin.

— Comme un damné, mon pauvre Bruno ! Mais la crise cédera ; il faut qu'elle cède. Tu es bien heureux, toi, Bruno ; tu n'as jamais eu la goutte ?

— Ma foi, monsieur, j'ai des rhumatismes qui ne valent guère mieux, et que j'ai gagnés à surveiller les laineurs et les foulonniers. C'est une fraîcheur de glace, dans ces ateliers maudits : avec ça qu'il ne passe pas un homme près de vous qui ne ruisselle d'eau froide et ne vous en asperge des pieds jusqu'à la tête !

— Qui sait ? j'y ai peut-être attrapé la goutte, moi, reprit M. Jacquinet. J'avais la mauvaise habitude d'y descendre quelquefois ; cela ne m'arrivera plus.

Le contre-maitre fit un signe d'assentiment qui équivalait à dire : Si je le pouvais, je m'en dispenserais bien aussi.

— Eh bien, quelles nouvelles ? reprit M. Jacquinet.

— Aucune, monsieur, si ce n'est qu'hier lundi il s'est présenté pas mal d'ouvriers pour travailler ; mais comme la besogne ne pressait pas, je les ai renvoyés d'après votre ordre, en leur disant qu'il n'étaient pas assez nombreux et que ce n'était pas la peine de mettre la machine en mouvement.

— A merveille ! il est bon de les accoutumer au chômage petit à petit. Ont-ils murmuré ?

— Dame ! oui, monsieur : ils ont dit que leur refus de l'ouvrage le lundi, c'était les envoyer au cabaret manger ce qu'ils avaient reçu pour vivre toute la semaine.

— Voilà un joli raisonnement ! Bientôt ils me rendront responsable de leur ivrognerie ! Mais d'où vient que je n'entends pas le piston aujourd'hui ? Est-ce que la machine ne marche pas ?

— Non, monsieur ?

— Pourquoi cela ?

— Pour la même raison qu'hier ; seulement elle est vraie cette fois : il n'y a pas une âme dans les ateliers.

— Comment ! ces drôles n'ont pas paru ? Ils ne se contentent pas de chômer le lundi ; il leur faut le mardi encore !

Le contre-maitre secoua la tête.

— Hein ! que veux-tu dire ? Explique-toi.

— A vous parler franc, je crains qu'il n'y ait quelque anguille sous roche. J'ai entendu hier de mauvaises paroles par-ci, par-là.

— Lesquelles ?

— C'est pas la peine de les répéter à monsieur ; mais je ne m'étonnerais pas qu'il se trouvât quelque chose, quelque coalition.

A ce mot, M. Jacquinet bondit sur sa ganache, en dépit de la goutte, comme s'il eût été piqué de la tarantule.

— Une coalition !... Des misérables à qui j'ai mis le pain à la bouche se coalisent contre un homme comme moi !... Mais tu n'y penses pas, Bruno ; ce serait la plus noire ingratitude !

— C'est pas pour vous démentir, monsieur ; mais il y en a au contraire qui disent que vous leur rognez le pain tous les jours, que vous vous engraissez de leurs sueurs, que c'est vous qui êtes ingrat... et un tas d'autres propos pareils.

— Oui-dà ! s'écria M. Jacquinet furieux. Qu'ils se coalisent donc ! Il leur en cuira, parbleu, plus qu'à moi. Je suis bien bon de prendre la mouche ! ajouta-t-il d'une voix radoucie. Sais-tu, Bruno, qu'une coalition serait peut-être ce qui pourrait nous arriver de plus heureux ?

— Bah ! Vraiment ? dit le contre-maitre.

— Sans doute. Si les hommes boudent, nous prendrons des femmes et des enfants, les unes à vingt-cinq sous, les autres à dix ou douze : c'est un profit net. Avec les machines, qu'avons-nous besoin d'habiles ouvriers ? Il ne nous faut plus que des mains pour drosser, dévider, rattacher les

M. l'abbé Vigné est nommé évêque d'Oran.

Les journaux publient la lettre suivante, où sont exprimées toutes les inquiétudes éveillées dans les familles chrétiennes par les projets qui menacent la liberté de l'enseignement supérieur. Son auteur, M. de Parseval, proteste avec énergie contre les mesures annoncées; cependant il veut encore espérer que le gouvernement ne cédera pas à un fatal entraînement. Nous voudrions partager cette espérance; mais nous croyons, hélas! qu'elle n'est qu'une généreuse illusion.

Paris, 16 mars 1876.

Monsieur le rédacteur,

Dans la Déclaration lue au Sénat par M. Dufaure, et à la Chambre des députés par M. le duc Decazes, je trouve les deux passages suivants :

« La République, telle qu'elle est sortie des votes de l'Assemblée nationale... a besoin, plus que toute autre forme de gouvernement, de s'appuyer sur les saintes lois de la religion, de la morale, de la famille, sur la propriété inviolable et respectée... etc. Belles et nobles paroles, auxquelles j'applaudis sincèrement avec tous les Français vraiment conservateurs.

Et plus loin : Deux questions ont pris, dans ces derniers temps, vous le savez, un caractère politique : l'une concerne la collation des grades dans l'enseignement supérieur... nous vous en proposons LA SOLUTION, en cherchant à concilier d'importantes libertés, justement réclamées, avec les droits de l'Etat... etc.

Ici, je n'applaudis plus; mais, prêtant une oreille inquiète à certains bruits qui se font entendre autour du gouvernement nouveau, je me recueille et me demande si cette solution pourrait être la suppression complète de la collation des grades, telle qu'elle a été accordée, il y a sept mois à peine, par la dernière Assemblée. Je ne puis le croire. Quelle sera-t-elle? Je ne puis le dire, n'étant pas dans le secret du gouvernement; mais, fort de la Déclaration même du ministre, je ne puis supposer, sans lui faire injure, qu'il ait le dessein de porter cette atteinte à la religion, à la famille, à la propriété, à la morale qu'il nous promet de respecter comme les plus sûrs points d'appui de la République nouvelle.

En effet, supprimer cette collation des grades, c'est porter à l'Université catholique une grave atteinte. Est-ce là respecter la religion? De nombreux et considérables intérêts sont engagés dans cette œuvre que vous allez peut-être détruire. Est-ce là respecter la propriété? Beaucoup de pères de famille, dont je suis ici l'organe, lui ont confié leurs enfants; vous compromettez cet avenir. Est-ce là respecter la famille? Enfin, c'est en mettant leur confiance dans la parole d'une Assemblée française que ces pères de famille ont ainsi engagé l'avenir de leurs enfants; que des capitaux importants ont été mis en jeu dans cette entreprise, car c'est une entreprise sérieuse aussi que cette grande œuvre; vous manquez à la parole française. Est-ce là respecter la morale? Voilà ce que

tout Français loyal et sensé serait en droit de dire au gouvernement actuel, si la solution était là. Il n'en peut être ainsi.

Quelle sera donc cette solution? encore une fois, je l'ignore; mais je veux conserver, si faible qu'il soit, l'espoir que, tout en cherchant à concilier d'importantes libertés, justement réclamées, avec les droits de l'Etat, le nouveau ministre du maréchal de Mac-Mahon, président de la République française, cherchera surtout à concilier, à accorder entre elles ces deux parties si importantes aussi de son programme.

Agréez, monsieur le rédacteur, avec tous mes remerciements de votre hospitalité, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

CH. DE PARSEVAL.

L'un des journaux de M. Dalloz, le *Petit Moniteur*, tout disposé, comme le *Moniteur universel*, à soutenir la République, à l'admirer même, et à vanter ses charmes, trouve néanmoins excessive la proposition d'amnistie, telle que les citoyens Hugo et Raspail la demandent. Il proteste en trop bons termes pour que nous ne reproduisions pas son article :

M. Victor Hugo et M. Raspail père doivent, dit-il, déposer sur les bureaux du Sénat et de la Chambre des députés une proposition tendant à ce qu'amnistie pleine et entière soit accordée immédiatement à tous les individus qui ont subi des condamnations pour des faits se rattachant à la Commune.

Ce projet, dans la forme où il se présente, est un véritable scandale. S'il ne s'agissait que de rendre à la liberté et à leurs familles de malheureux égarés, nous y applaudirions des deux mains; mais ce qu'on veut, c'est ramener à Paris cette cohorte de révolutionnaires et de démagogues qui, après avoir porté les armes contre le gouvernement légal de leur pays, ont fusillé les otages et mis le feu à nos monuments publics et à nos maisons.

Car enfin l'histoire de la révolution du 48 mars est déjà assez avancée pour qu'on puisse établir jusqu'à quel point les destructions et les assassinats qui en ont marqué la dernière période ont été prémédités et voulus, dès le commencement même de l'insurrection. On en jugera par la lettre suivante, qui émane de Félix Pyat et qui a été écrite le 17 mars 1874, c'est-à-dire à la veille du mouvement communaliste :

La République de 1871 ne sera pas comme celles de 48 et de 93 où ont coulé seulement quelques gouttes de sang des riches; on tiendra compte et grand compte de leurs infamies; il faut un exemple, que ce soit la Terreur. Proletaires, votre tour est venu; levez-vous! vous avez des armes, A VOUS LA TORCHE! LAISSER-VOUS DEBOUT LES PALAIS ET LES CHATEAUX! Une rue ne sera-t-elle pas tracée à travers les Tuileries et le Louvre? LE PÉTROLE PEUT COULER, AU BESOIN, DANS LES RUES DE PARIS.

Il a coulé, en effet, le pétrole. Mais, là, franchement, est-il juste, est-il sage, est-il même politique de rouvrir les portes de la France à M. Félix Pyat, qui a écrit la lettre

précédente? Amnistie veut dire oublier. Paris peut-il oublier M. Pyat? Nous ne le croyons pas, et nous sommes bien sûrs que MM. Victor Hugo et Raspail auront de la peine à démontrer le contraire.

Etranger.

ITALIE.

Le jour anniversaire de la naissance du roi Victor-Emmanuel, un curieux incident s'est produit à la porte du Quirinal. La *Gazette della Capitale* avait annoncé que ce jour-là on distribuerait au Quirinal 20,000 fr. aux pauvres.

La nouvelle se répandit en un instant dans toute la ville, et dans la matinée du 14, le portique du Quirinal fut assailli par une foule immense de mendiants qui réclamaient leur part aux largesses royales.

Mais après avoir attendu assez longtemps, ils furent tout simplement chassés par la police, qui leur ordonna de rentrer chez eux. On peut se faire une idée de ce qu'ils disaient en s'en allant.

On télégraphie aux journaux anglais que la crise ministérielle, à Rome, prend une tournure de jour en jour plus grave.

ALLEMAGNE.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

« Nous recevons de Berlin une lettre qui nous donne des détails intéressants sur le projet relatif aux chemins de fer de l'empire.

M. de Bismark tient plus que jamais à son projet, et il s'est assuré, dans cette question, l'approbation absolue de l'empereur. Le chancelier est convaincu que l'exécution de ce projet est nécessaire, et il attendra que cette conviction passe dans l'esprit de la nation.

Notre correspondant nous écrit que le projet de centraliser les chemins de fer de l'empire est basé sur un rapport spécial de l'état-major général de l'armée. Le rapport exposerait que la situation géographique de l'Allemagne exige, dans l'intérêt de la sécurité nationale, que l'empire puisse jeter, à tout moment, ses armées vers l'Est comme vers l'Ouest. Les Etats récalcitrants, la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg mettent en avant des motifs économiques. M. de Bismark n'admet pas ces raisons : pour lui, la question est politique et nationale, et il est convaincu que, dans cet ordre d'idées, il finira par rallier à son projet l'opinion publique de l'Allemagne. Il attendra, il temporisera, mais il ne lâchera pas prise : telle est la conclusion de notre correspondant.

Le *Mémorial diplomatique* résume exactement dans ces quelques lignes les projets de M. de Bismark relatifs à la centralisation de tous les chemins de fer de l'empire allemand.

Il vient de se passer, à Vienne, un fait diplomatique et dans le monde militaire. Les détails ne sont pas encore connus; mais la *Gazette d'Augsbourg* en dit assez pour faire comprendre la gravité du fait.

Un officier autrichien, nommé Ertel de Krehla, aurait vendu à un attaché de la légation russe le plan du Bas-Danube et des opérations militaires en cas de mobilisation de l'armée. Il aurait été poussé à cet acte d'indélicatesse, à cette trahison de son devoir, par de pressants besoins d'argent.

Le même journal parle d'une femme compromise dans cette affaire, M^{me} Strachwitz, mais sans bien expliquer quel rôle elle a joué.

L'attaché militaire de l'ambassade russe, le colonel Molostwoff; à la première nouvelle de cette honteuse négociation, il a été immédiatement rappelé de son poste.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La journée d'hier s'est passée encore plus triste que la précédente.

La matinée a été splendide, il est vrai; mais que nous avons payé cher ces premiers rayons de soleil printanier!

A deux heures, le ciel s'est assombri et toute la soirée la neige est tombée à gros flocons. Sur la terre, il y en avait ce matin de 4 à 5 centimètres d'épaisseur.

Si cela continue, nous pourrions nous croire au mois de décembre.

Mais l'eau se retire. La Loire ne marque plus que 4^m 00.

Du reste, toutes les rivières débordées rentrent dans leur lit : c'est au moins une consolation.

Ce matin, à la pointe du jour, il y avait un brouillard très-intense. Heureusement, disent les campagnards, il portait avec lui sa gelée, car sans cela il nous ménagerait une triste perspective pour le 24 mai. Cette nuit, en effet, il a gelé serré, le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessous de zéro. Aussi tous les ruisseaux étaient couverts de glace, et en plusieurs endroits, en raison de la neige tombée hier soir, les chevaux n'y tenaient difficilement dans nos rues.

CONCERT DE CHARITÉ.

C'est demain soir que la musique des sapeurs-pompiers de notre ville donne son concert de charité. Jamais le temps n'a été plus propice pour faire penser à ceux qui souffrent. Il fait un froid rigoureux, il pleut chaque jour, et pour beaucoup le travail est interrompu; sans compter que l'eau a rendu inhabitables nombre de logements, toujours privés de soleil et déjà humides de vieille date.

O vous, pour qui la fortune a été plus favorable, n'oubliez pas l'orphelin qui est

nant avec elle Landry, que quelques ouvriers avaient de près.

Papa, dit-elle, c'est le brave fleur dont je suis allée voir la petite fille avec maman; vous savez. On voulait le renvoyer là-bas, lui et ses camarades; je l'ai retenu. J'étais bien sûre que vous le recevriez quelque malade. Il dit qu'il ne vous fatiguera pas longtemps, et qu'il faut absolument qu'il parle.

M. Jacquinet jeta un regard courroucé sur la fille; mais, pris ainsi à l'improviste, il résolut de faire bonne contenance, et se redressa dans son fauteuil de l'air d'un haut et puissant baron qui s'apprete à donner audience à ses vassaux.

(La suite au prochain numéro.)

fil, et les petits doigts y-sont les plus adroits.

Mais quand les enfants grandiront, il faudra les payer plus cher, dit Bruno.

Du tout : nous les renverrons à quinze ou seize ans pour en prendre de plus jeunes. C'est une graine qui ne manque jamais.

Et les autres?

Comment, les autres?

Oui, les petits, qui auront grandi sans avoir un métier; car c'est un pauvre gagne-pain que de rattacher des fils, surtout quand on ne sait faire que ça, et que l'emploi vous manque...

Eh bien?

Eh bien, que deviendront-ils?

Ma foi, c'est leur affaire et non pas la mienne. L'important, pour le fabricant, c'est d'obtenir la main-d'œuvre au meilleur marché possible. Voilà le vrai triomphe des machines : à mesure qu'elles se perfectionnent, elles suppléent à l'adresse, à l'intelligence; elles remplacent et annulent l'ouvrier. Tu n'avais peut-être jamais réfléchi à tous ces avantages, Bruno?

En effet, je n'y avais pas songé, dit le contre-maître du ton d'un homme étourdi par un coup de massue.

Je ne m'en étonne pas; nous en sommes aux éléments de l'industrie. Les Anglais ont bien une autre expérience que nous! J'ai visité en Angleterre deux ou trois fabriques immenses où il n'y

avait pas un seul homme.

Ah! fit encore le contre-maître du même ton.

Les femmes, les enfants et les machines suffisaient à tout, et de reste. Tu vois que nous aurions grand tort de nous effrayer.

Certainement, balbutia le contre-maître.

N'ai-je pas mon admirable métier, *the self acting mule*, qui fait marcher trois cents broches avec l'aide d'un seul rattacheur! Eh bien, j'aurai deux, trois de ces métiers, s'il le faut.

Mais le premier n'est pas encore monté!

Il ne tardera pas à l'être. A propos, que devient William? Je ne l'ai pas vu à l'ouvrage d'aujourd'hui.

Monsieur sait bien, reprit le contre-maître d'un air narquois, qu'il avait donné ordre au cuisinier de ne rien refuser à l'Anglais; aussi celui-là s'en est si bien donné dimanche et toute la journée du lundi, qu'il a fallu le porter au lit où il est encore.

Diable! diable! N'y aurait-il pas moyen de le dégriser, Bruno? Si on le purgeait?

Comme monsieur voudra; mais ce n'est tous les jours pas moi qui m'en chargerai. Il est rageur comme un âne rouge, l'Anglais, et le cuisinier dit qu'il l'aime encore mieux ivre-mort qu'à moitié saoul. Samedi, il n'avait bu que ses quatre bouteilles de vin et une chopine d'eau-de-vie. Il était comme un lion.

Ah! ils veulent se coaliser! dit M. Jacquinet revenant à sa première préoccupation. Tant mieux, morbleu! tant mieux! C'était une réforme difficile; j'aime autant qu'elle vienne d'eux que de moi, et que cela tombe précisément dans la morte-saison. C'est jouer de bonheur!

Monsieur, monsieur, les voilà! s'écria le contre-maître. Je les vois au bout de l'avenue.

Qui?... les ouvriers? demanda M. Jacquinet en pâlisant. Prétendent-ils me faire violence?... m'intimider?... Cours au poste voisin, Bruno, et ramène la force armée! dit le fabricant dans une alarme croissante.

Ce n'est guère la peine, monsieur; ils sont tout au plus dix, et ils viennent tranquillement.

Que parlais-tu donc d'hommes armés, d'une foule?...

Ah! c'est que monsieur a mal entendu; les oreilles lui auront tinté.

C'est égal. Peu ou beaucoup, je ne veux pas les recevoir. Va au-devant d'eux, Bruno; dis-leur que je suis malade... que je les verrai plus tard...

Mais s'ils insistent?

Dis que c'est impossible.

Mais...

Va donc! Je crois les entendre en bas.

Le contre-maître obéit avec une répugnance marquée. Il venait à peine de sortir, que la fille de M. Jacquinet se précipita dans la chambre, entraî-

dans le d
Vous av
doublem
La soi
entendre
prima d
ne s'est
scène, m
puis M. M
été si cha
gore, et
avec notr
et laisser
sentimen
Notre
dalle, se
qui lui s
quels n
N'avons-
Martel.
compatri
cents red
Albert d
l'éloge.
Voici,
soirée :
1^{re} Due
2^o Réve
exécuté p
3^o Ce n
chantée p
4^o Con
de quinte
5^o Gran
chanté pa
6^o Sérè
(Beethovè
7^o Le C
par M. M.
1^o Mos
(Verdi).
2^o Ron
chantée p
3^o Fan
(Dunkler)
4^o Air
M^{lle} Sève
5^o Gr
Partici
6^o Pen
(Verdi).
7^o LE
(Émile A
Bure
CHEM
L'un
Maine-et
de rense
Montreu
presson
somm
Nous
importa
vons ce
mais là
pagnie
Entre
tément
près Ju
activité
longue
Watel e
goureux
La p
à Mont
quelque
le balla
vaux d'
jusque
si impos
organism
qui son
Entre T
pauv tr
On, t
Juigné.
Partic
effort de
le moir
rons qu
ver cett
risera
défaut.
Un d
ayant
prêt, er
tableau
M. le r

dans le dénuement, le vieillard qui grelottait. Vous avez une belle occasion et vous serez doublement satisfaits.

La soirée promet d'être brillante : vous entendrez M^{lle} Seveste, cette charmante prima dona du Grand-Théâtre de Nantes, qui ne s'est fait entendre qu'une fois sur notre scène, mais y a laissé le meilleur souvenir ; puis M. Marck, notre habile impresario, qui a été si chaleureusement applaudi hier soir encore, et qui veut terminer son engagement avec notre ville par un acte de bienfaisance et laisser aux pauvres un témoignage de ses sentiments généreux.

Notre sympathique baryton, M. Diepdalle, se fera entendre dans les morceaux qui lui sont le plus favorables et dans lesquels nous l'avons admiré maintes fois. N'avons-nous pas encore à applaudir M. Martel, violoncelliste d'Angers, et notre compatriote M. Goubault, qui sont deux talents remarquables ; enfin les élèves de M. Albert dont nous n'avons plus à faire l'éloge.

Voici, du reste, le programme de cette soirée :

- PREMIÈRE PARTIE.
- 1^o Due Foscari, fantaisie pour orchestre (Verdi).
 - 2^o Réve d'amour, pour violoncelle (P. Humbolt), exécuté par M. MARTEL.
 - 3^o Ce n'est pas vrai, romance (Tito-Mattei), chantée par M. DIEPDALLE.
 - 4^o Concerto pour violon, avec accompagnement de quintette (Bériot), exécuté par M. GOUBAULT.
 - 5^o Grand air des Dragons de Villars (Maillard), chanté par M^{lle} SEVESTÉ.
 - 6^o Sérénade pour violon, violoncelle et alto (Beethoven).
 - 7^o Le Conte du Garde (G. Nadaud), scène, jouée par M. MARCK.

- DEUXIÈME PARTIE.
- 1^o Mosaïque sur le Trouvère, pour orchestre (Verdi).
 - 2^o Romance du Voyage en Chine (F. Bazin), chantée par M. DIEPDALLE.
 - 3^o Fantaisie sur Rigoletto, pour violoncelle (Dunkler), exécutée par M. MARTEL.
 - 4^o Air des Bijoux de Faust (Gounod), chanté par M^{lle} SEVESTÉ.
 - 5^o Grande fantaisie d'Alard sur la Muette de Portici, exécutée sur le violon par M. GOUBAULT.
 - 6^o Pendant la quête, valse sur la Traviata (Verdi).
 - 7^o LE POST-SCRIPTUM, comédie en un acte (Émile Augier), jouée par M. MARCK et M^{lle} SEVESTÉ.
- Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

CHEMIN DE FER DE MONTEUIL-BELLAY A ANGERS.

L'un de nos lecteurs, dit le Journal de Maine-et-Loire, nous communique une série de renseignements sur le chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers. Nous nous empressons de les publier, certains que nous sommes d'intéresser nos compatriotes.

Nous avons sous les yeux les travaux très importants des Ponts-de-Cé, et nous pouvons constater leur degré d'avancement ; mais là ne s'arrête pas l'activité de la Compagnie de Maine-et-Loire.

Entre Montreuil-Bellay et la route départementale n^o 14 de Saumur à la Varenne, près Juigné, les chantiers sont en pleine activité et les constructeurs de cette section, longue de plus de 50 kilomètres, MM. L. Watel et C. Ferry, leur donnent la plus vigoureuse impulsion.

La pose de la voie définitive, commencée à Montreuil-Bellay, touchera Doué dans quelques jours. Les machines transportant le ballast travaillent au Vaudelnay ; les travaux d'art et les terrassements sont achevés jusque vers Martigné-Briand. Les chantiers si importants du coteau de Thouarcé sont organisés et on y appelle les travailleurs qui sont assurés d'y trouver de la besogne. Entre Thouarcé et la route n^o 14, les principaux travaux sont achevés.

On approvisionne la voie définitive à Juigné.

Partout enfin, on se prépare au suprême effort de la dernière campagne. Ce n'est pas le moindre, il faut l'avouer, mais nous espérons qu'aucune difficulté ne viendra entraver cette œuvre, que la belle saison la favorisera et que les bras ne lui feront pas défaut.

Un décret du Président de la République ayant autorisé la distribution, à titre de prêt, entre les musées de province, de 274 tableaux provenant des réserves du Louvre, M. le ministre de l'instruction publique et

des beaux-arts vient, sur la proposition de M. le directeur des beaux-arts, de faire la répartition de ces tableaux.

Au nombre des villes signalées au ministre comme devant profiter de cette distribution, nous remarquons : Angers, Château-Gontier, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Nantes, Niort, Poitiers, Rennes, Saumur, Tours.

On nous annonce, dit le Patriote, qu'une cavalcade aura lieu dimanche prochain aux Rosiers, au profit des pauvres de cette commune et de celle de Gennes ; nous en donnerons le programme dans un prochain numéro.

Par une nouvelle circulaire de M. le ministre de la guerre, les hommes appartenant à l'armée territoriale et à la réserve de l'armée territoriale, et qui ne se sont pas fait inscrire, pourront faire leurs déclarations soit à la mairie de leur commune, soit au commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence, jusqu'au 31 mars inclusivement.

Le ministère de la guerre fait préparer en ce moment les livrets qui seront remis aux hommes de l'armée territoriale.

C'est là un travail matériel considérable, puisque, chacune des dix classes comprenant environ 70,000 hommes en état de porter les armes, il ne faudra pas moins de 700,000 livrets.

Ces livrets seront distribués, au moins en partie, lors de la première convocation des hommes de l'armée territoriale.

Cette convocation, uniquement consacrée à la présentation des hommes et des officiers, est toujours indiquée pour le courant de cette année. (Patrie.)

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS. — Nous trouvons dans le journal l'Etoile les lignes suivantes que nous reproduisons parce qu'elles font un éloge mérité de MM. Marck et Chavannes, en même temps qu'elles confirment la nomination de ce dernier comme directeur de la scène angevine pour la prochaine saison théâtrale.

« Un public nombreux s'était donné rendez-vous jeudi au Grand-Théâtre pour assister à la représentation du Gendre de M. Poirier.

« Un triple intérêt avait stimulé l'empressement de chacun. La représentation était donnée au bénéfice de M. Diepdalle, notre sympathique baryton, et les deux rôles principaux de la comédie de M. Emile Augier étaient interprétés par M. Emile Marck et M. Chavannes. Le rôle du bonhomme Poirier devait être la dernière création de M. Marck sur notre scène, et M. Chavannes se faisait entendre pour la première fois cette année.

« M. Chavannes, qui avait obtenu l'an dernier dans Une Chaine et dans Paul Forestier de grands et mérités succès à côté de M^{me} Favart, a dépassé, dans le rôle de Gaston de Preslé, tout ce qu'on attendait de lui.

« Grand air, raillerie aimable, ironie de grand seigneur, désespoir convaincu, tous ces côtés du rôle ont été mis en relief par M. Chavannes avec une autorité et une aisance qui le classent parmi les comédiens de premier ordre.

« M. Chavannes nous reste la saison prochaine comme directeur, en remplacement de M. Marck.

« Nous applaudissons de tout cœur au choix de la municipalité, et nous souhaitons qu'il nous procure souvent de bonnes soirées comme celle à l'éclat de laquelle il a si vaillamment concouru jeudi.

« On était curieux et impatient de voir M. Marck dans cette nouvelle incarnation de M. Poirier, et là encore l'attente a été dépassée. Tout ce rôle de bourgeois libéral est rendu de main de maître. Impossible d'imaginer rien de plus vrai, de plus saisissant, de plus vécu, en un mot. C'est un grand comédien, répétait-on de toutes parts, et nous ne savons quel éloge ajouter à celui-ci.

« Le costume de Poirier est tout un poème, entendions-nous dire ; et, de fait, des pieds à la tête, tout est vérité et observation.

« A chaque création nouvelle on dit : C'est son meilleur rôle. Nous ne pouvons que répéter avec tout le public : Poirier est le meilleur rôle de M. Marck. »

Marie Fougereux, épouse Dombrowski, vient de comparaître devant la Cour d'assises de l'Indre-et-Loire, sous l'accusation d'avoir donné la mort à son enfant.

Le 18 février dernier, plusieurs personnes se réunissaient sur le quai de Tours auprès d'un enfant qui semblait perdu, lui demandant avec intérêt qui il était, lorsqu'une femme survint et emmena brusquement l'enfant.

C'était la femme Dombrowski, née Marie Fougereux, et l'enfant était Georges Fougereux, âgé de sept ans, son enfant naturel, qu'elle avait eu quatre ans avant d'épouser le sieur Dombrowski, clerc d'avoué. Elle conduisit Georges vers un escalier par lequel ils descendirent tous deux sur le bord de la Loire.

Une des personnes qui avaient parlé à l'enfant, Marie Brisson, lingère, appela l'attention de deux lessiveuses, la femme et la fille Lucas, sur les allures étranges de la femme Dombrowski ; et toutes trois s'approchèrent de l'escalier. Elles virent que la mère avait ôté la blouse de l'enfant, qu'elle le tenait par le col et le débarbouillait en regardant avec inquiétude autour d'elle. Les trois témoins de cette scène pensèrent que la femme Dombrowski voulait noyer son fils ; elles lui demandèrent ce qu'elle faisait. Celle-ci leur répondit d'un ton maussade qu'elle avait bien le droit de nettoyer son enfant, puis remonta l'escalier et s'en alla avec lui.

Les faits furent portés le lendemain à la connaissance de M. le commissaire de police de Tours (est), qui apprit aussi que l'enfant de la femme Dombrowski avait disparu. Il demanda des explications à cette femme ; celle-ci lui en donna de faussées. Elle avait réussi à noyer son enfant.

D. Pourquoi avez-vous conduit votre enfant sur les bords de la Loire ? Dites-nous bien la vérité. Vous comprenez qu'en présence de l'accusation qui pèse sur vous, vous avez tout intérêt à dire ce qui est de nature à diminuer l'énormité de votre crime. Quel était donc votre projet ? Ne voulez-vous pas précipiter votre enfant dans la rivière ?

R. Je ne savais pas ce que je faisais.

D. Mais le soir, quand vous êtes allée, non plus vers la Loire, mais vers le canal, n'avez-vous pas l'intention bien arrêtée de vous défaire de votre fils ?

L'accusée ne répond pas et éclate en sanglots.

D. Affirmez-vous qu'on ne vous a pas proposé de prendre votre enfant pour l'élever, jusqu'à ce qu'il ait été en état de subvenir lui-même à ses besoins ?

R. Oui, certainement, monsieur le président.

D. Nous avons cependant la preuve du contraire.

Reconnue coupable, la femme Dombrowski a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

MONNAIES, POIDS ET MESURES DE L'ANGLETERRE.

A notre époque, où les relations commerciales avec l'Angleterre sont si multipliées, il n'est pas sans intérêt pour le public de donner le rapport des monnaies et mesures anglaises avec les nôtres.

C'est à ce titre que nous publions le tableau suivant :

1^o MONNAIES. Dans toute la Grande-Bretagne, on compte par livres, shillings, pence et farthings, qui forment ce qu'on appelle la monnaie sterling. Dans les monnaies réelles, comme dans les monnaies de compte, 4 farthings valent 1 penny, 12 pence, 1 shilling, 20 shillings, 1 livre sterling, laquelle est représentée par le souverain.

Monnaies anglaises évaluées en monnaies françaises : Guinée (or) vaut 26 fr. 25 c. Souverain (or) 25 " Couronne (argent) 6 25 Shilling (argent) 1 25 Pièce de 6 pence ou demi-shilling (arg.) 0 62,5 Penny ou denier (cuivre) 0 10,4

Monnaies françaises évaluées en monnaies anglaises : Pièce d'or de 20 fr. vaut environ 16 shillings. Pièce d'argent de 5 fr. 4 " Pièce d'argent de 50 c. 5 pence. Pièce de cuivre de 10 c. 1 penny.

2^o POIDS évalués en grammes et kilogrammes : Livre troy, subdiv. en 12 onces, et 240 penny-weight, vaut 373 gr. 095 Livre avoirdupois, subdiv. en 16 onces et 256 drachmes (drams) 453 544 Stone ou 14 livres 6 kilogr. 350 Cent, ou 8 stones 50 " 800 Tonneau, ou 20 cents 1016 " 800

3^o MESURES DE CAPACITÉ évaluées en litres : Gallon impérial, subdiv. en 4 quarts, 4 lit. 543 8 pints, vaut 1 136 Quart 1 136 Peck ou 2 gallons 9 087 Boisseau (bushel), ou 8 gallons 36 348

Sack, ou 3 boisseaux 109 044 Quarter, ou 8 boisseaux 290 784 Chaldron, ou 12 sacks 1208 528

4^o MESURES DE LONGUEUR évaluées en mètres : Pied (foot), subdiv. en 2 pouces (inches), vaut 0 m. 304 Yard impérial, ou 3 pieds 0 914 Toise (fathom), ou 2 yards 1 828 Perche (pole) 5 029 Furlong, ou 220 yards 201 164

5^o MESURES DE SUPERFICIE évaluées en mètres carrés : Rod, ou 1 pole carré, vaut 25 m. c. 291 Rod de terre, ou 1210 yards carrés 10 ares 117 Acre, ou 4 roods 40 467

6^o MESURES ITINÉRAIRES évaluées en kilomètres : Mille, ou 8 furlongs, vaut 1 kil. 609 m. 314 Mille marin 1 851 851 Lieue (league) 5 569 339

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 19 mars 1876. Versements de 87 déposants (14 nouveaux), 10,136 fr. c. Remboursements, 9,648 fr. 28 c.

Le tirage de la loterie de l'Orphelinat Saint-Joseph aura lieu le jeudi 20 avril, à 1 heure après midi, à l'établissement, rue Haute-Saint-Pierre. Les personnes qui s'intéressent à l'œuvre sont priées d'envoyer des lots. Une exposition aura lieu depuis le jour de Pâques jusqu'au moment du tirage, et le public sera admis à la visiter.

Faits divers.

On écrit de Périgueux que le docteur Garrigues cherche à vendre ses propriétés pour s'expatrier en Amérique, et que Issier a déjà quitté le pays.

La semaine dernière, il y a eu à Coléah, près d'Alger, une fête des plus touchantes.

Les zouaves en garnison dans cette ville ont eu la délicate pensée d'organiser une réception pour la femme du général de Lamoricière, le créateur de leur régiment.

Cette réception a eu lieu dans le jardin que le héros de Constantinople et de Castellidardo avait donné autrefois au 1^{er} zouaves à Coléah et qui est resté leur propriété.

Le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, et M^{me} Chanzy, assistaient à cette réunion. Le général Wolff et nombre d'officiers supérieurs s'étaient également rendus à l'invitation des zouaves, et l'on porta des toasts à l'illustre fondateur des zouaves et à l'héroïque soldat de Rome.

M^{me} de Lamoricière était profondément émue, et c'est son gendre, le marquis de Dampierre, ancien zouave pontifical, qui répondit au nom de sa belle-mère.

On écrit de Madras (Indes) au Times que l'on vient de découvrir dans la province de Mysore un riche gisement aurifère de 25 milles carrés.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 20 mars, 3 heures.

La proposition d'amnistie complète ne réunit jusqu'ici que 8 sénateurs et 27 députés.

Les sénateurs républicains proposeront peut-être demain la levée de l'état de siège pour abrégé la discussion devant les deux Chambres.

On dit dans les couloirs que les conclusions du 7^e bureau sont pour la validation de l'élection de M. de Mun.

La pensée d'une nouvelle élection plus favorable encore à M. de Mun n'est pas du reste étrangère à cette détermination.

Par 30 voix contre 8, le 8^e bureau de la Chambre des députés ordonne qu'il sera procédé à une enquête relativement à l'élection de M. le comte de Mun, à Pontivy (Morbihan).

L'enquête portera principalement sur les faits d'immixtion du clergé dans la lutte électorale.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Publications de mariage.

Jean-Léon Clairville, cavalier de manège, et Victoire Nephthalie, domestique, tous deux de Saumur.

Jean Vaugondy, cultivateur (veuf), d'Ar-tannes, et Jeanne Parée, journalière (veuve), de Saumur.

Ernest-Charles Pucelle, chaudronnier, de Sablé, et Cécile-Julia Mabileau, couturière, de Saumur.

Théâtre de Saumur.
MERCREDI 22 mars 1876.
GRAND CONCERT
AU PROFIT DES PAUVRES

Donné par la
Société des Sapeurs-Pompiers
 Et pour les Adieux de M. ÉMILE MARCK,
 Directeur des Théâtres d'Angers et de Saumur.

- AVEC LE CONCOURS DE :
- M^{lle} SEVESTÉ, de l'Opéra-Comique.
 - M. E. MARCK, de l'Opéra.
 - M. DIEPDALLE, baryton.
 - M. GOUBAULT, violoniste, élève d'Alard.
 - M. MARTEL, violoncelliste.
 - M. DUGRIP, alto.

Et des Artistes et Amateurs de la ville.
 Une quête sera faite pendant la soirée au profit des pauvres.

La location est ouverte chez M^{me} Thuau, rue de la Comédie. Les stalles d'orchestre, loges de balcon, avant-scènes de premières sont fixées à 4 fr.; les autres places ne subiront aucun changement.

LE PLUS HARDI DES GUEUX

Sous ce titre paraît, dans l'Opinion, un grand roman de mœurs et d'aventures,

PAR
M. Alfred ASSOLLANT.

Le brillant et spirituel romancier a écrit, spécialement pour l'Opinion, cette œuvre mouvementée, où l'histoire et la fiction se disputent la curiosité du lecteur.

Nous rappelons que l'Opinion publie six pages tous les jours, sans augmentation du prix de l'abonnement, qui reste fixé à 16 fr. par trimestre.

Les souscripteurs sont priés de dire s'ils désirent l'édition du soir ou celle du matin.

Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 5, rue Coq-Héron, Paris.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele-

tier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Marché de Saumur du 18 mars.

Froment (l'hect.) 77 k. 30	Hulle chene. 50
2 ^e qualité. 74	Hulle de lin. 50
Seigle. 75	Graine trèfle 50
Orge. 65	— luzerne 50
Avoine h. bar. 50	Foin (h. bar.) 780
Péves. 75	Luzerne — 780
Pois blancs. 80	Paille. 780
— rouges. 80	Arandes. 50
Graine de lin. 70	Clre jaune. 50
Farine, culs. 157	Chanvres 1 ^{er}
Colza. 65	qualité (52 k. 500)
Chenevis. 50	2 ^e
Hulle de noix. 50	3 ^e

COURS DES VINS.

BLANCS (3 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1875, 1 ^{er} qualité	à 85
Id. 2 ^e id.	à 80
Ordin., env. de Saumur 1875, 1 ^{er} id.	à 55
Id. 1875, 2 ^e id.	à 45
Saint-Léger et environs 1875, 1 ^{er} id.	à 55
Id. 2 ^e id.	à 45
Le Pay-N.-D. et environs 1875, 1 ^{er} id.	à 45
Id. 2 ^e id.	à 40
La Vienne, 1874.	à 35
ROUGES (3 hect. 30).	
Souzy et environs, 1875	à 100
Champigny, 1875	1 ^{er} qualité à 120
Id. 2 ^e id.	à 100
Id. 1874.	1 ^{er} id. à 80
Id. 2 ^e id.	à 70

Varrains, 1875	1 ^{er} qualité	à 100
Varrains, 1875	2 ^e id.	à 90
Bourguell, 1875	1 ^{er} id.	à 100
Id. 1874.	1 ^{er} id.	à 100
Id.	2 ^e id.	à 90
Restigné	1 ^{er} id.	à 100
Chinon, 1875.	1 ^{er} id.	à 100
Id. 1874.	1 ^{er} id.	à 100
Id.	2 ^e id.	à 90

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers	
6 heures 20 minutes du matin	
11 — 30 — — — — —	
1 — 45 — — — — —	du soir.
7 — 40 — — — — —	
Départs de Poitiers pour Saumur	
5 heures 35 minutes du matin	
10 — 45 — — — — —	
12 — 30 — — — — —	du soir.
6 — 20 — — — — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 MARS 1876.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	65 70	10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	750	6 35	
4 1/2 % jouiss. septembre.	96	90		Crédit Mobilier	194 50	1	25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	668 50	3 50	
5 % jouiss. novembre.	104 85	15		Crédit foncier d'Autriche	515	2	50	Société autrichienne, j. janv.	617 50	1 25	
Obligations du Trésor, 1. payé.	475	5		Charentes, 400 fr. p. j. août.	325			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333			Est, jouissance nov.	582 50			Orléans	314 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487 50			Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	985	1	25	Paris-Lyon-Méditerranée.	311		
— 1863, 4 %	500			Midi, jouissance juillet.	722 50	3	75	Est	310		
— 1869, 3 %	368			Nord, jouissance juillet.	1335	10		Nord	315		
— 1871, 3 %	349 75	75		Orléans, jouissance octobre.	1090	5		Ouest	310 25		
— 1875, 4 %	475			Ouest, jouissance juillet, 65.	645	2	50	Midi	311 25		
Banque de France, j. juillet.	3680	10		Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1116 25	6	25	Doux-Charentes	302 50		
Comptoir d'escompte, j. août.	618 75	2	50	Compagnie parisienne du Gaz.	32 50			Vendée	347 50		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	482 50	3	50	Société immobilière, j. janv.	32 50			Canal de Suez.	554		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.	342 50	13	75				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	880	10									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Saumur)
9 — 1 — — — — —	omnibus
1 — 38 — — — — —	soir.
4 — 12 — — — — —	omnibus
7 — 17 — — — — —	express

DÉPARTS DE SAUMUR VERS THOUARS

3 heures 35 minutes du matin, omnibus	
8 — 30 — — — — —	omnibus
9 — 41 — — — — —	express
4 — 44 — — — — —	soir.
10 — 28 — — — — —	omnibus

Letras d'Angers, qui s'arrêtent à Saumur, arrivent à Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
 En l'étude de M^e CLOUARD,
 Le dimanche 23 avril 1876,
 à midi.

LES IMMEUBLES

Dépendant de la succession de M. Mon-sallier, savoir :

1^o UNE MAISON, à Saumur, rue de la Maréchalerie, n^o 1, comprenant : caves; au rez-de-chaussée, corridor, salle à manger, cuisine, porche, vestibule et deux autres pièces; au premier, trois chambres à feu et cabinet; mansarde et greniers au-dessus; cour et très-beau jardin, contenant 14 ares.

2^o PETITE MAISON avec JARDIN, à la Gueule-du-Loup, derrière Grenelle, commune de Saumur, joignant M. Doyale, M. Cocuau et le chemin qui conduit de la Gueule-du-Loup au chemin de Chaintres, en longeant le chemin de fer de Poitiers.

L'entrée en jouissance aura lieu de suite.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M^e CLOUARD, notaire.

A LOUER

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure,
 Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier.
 S'adresser à M. Rivaud, aux bains.

A VENDRE

VIN

DR
SAINT-NICOLAS-DE-BOURQUEIL
CLOS DU PAVILLON,
 Première qualité.
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.
 S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (367)

A CÉDER

Pour cause de santé,
UN FONDS DE MARÉCHALERIE
 A Varennes-sous-Montsoreau,
 Bien achalandé et bonne clientèle.
 S'adresser à M. GUIRTON, qui l'exploite. (98)

HOTEL D'ANJOU

A SAUMUR.
 On demande un garçon d'écurie connaissant les chevaux. On désire avoir de bons renseignements. (110)

RIELLANT

DENTISTE
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
 à Saumur.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre
SAUMUR.

AGRANDISSEMENT

Vaste galerie, spécialement destinée à la vente de la confection pour hommes, jeunes gens et enfants.

Prochainement l'ouverture.

DEUX NOUVEAUX RAYONS

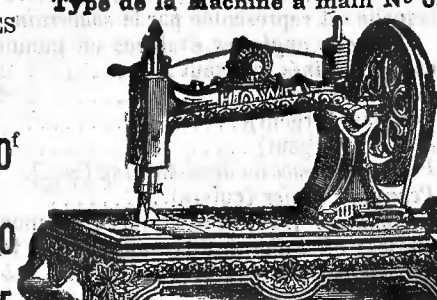
Chapeaux feutre, chapeaux de paille, casquettes, plus de 3,000 à choisir.

Parapluies en tous genres, 50 pour cent meilleur marché que dans les spécialités. (88)

LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE

C^{ie} "HOWE" L^a
 Fondateur ELIAS HOWE
 Inventeur de la Machine à coudre et SEUL PROPRIÉTAIRE du Nom et de la Marque de HOWE

La C^{ie} HOWE, répondant à un désir tant de fois exprimé par ses Amis et ses Agents, vient en plus de ses trois numéros de Machines : N^o 1 — N^o 2 — N^o 3, reconnues sans rivales dans l'industrie, d'inaugurer une nouvelle Machine à main, dite "HOWE" N^o 0, copiée sur son admirable Machine N^o 1. Outilant, Ourlant, Soutachant. Son élégance, sa solidité, la beauté de son point sans envers, son prix extrêmement avantageux, lui assurent la première place dans toutes les familles.

TARIF DES MACHINES de la C^{ie} HOWE L^a	Type de la Machine à main N^o 0	TARIF DES MACHINES de la C^{ie} HOWE L^a
MACHINE N^o 0 Machine à main, livrée complète avec sa base richement décorée et la série des guides		MACHINE N^o 3 Pour grandes confections, équipements militaires et chausseries
MACHINE N^o 1 Montée sur pieds, pour familles, hôtels, lingères		MACHINE N^o 4 Spéciale pour remetteur les élastiques
MACHINE N^o 2 Pour confections, corsets, coutures		MACHINE N^o 5 Grand cylindre Impérial
110 ^f		300
250		300
275		650

Exiger le nom de "HOWE" sur le bras de la machine.
DÉPOT dans la 1^{re} maison de chaque ville.

ENTREPOT GÉNÉRAL POUR MAINE-ET-LOIRE

12, Place Neuve, 12
ANGERS
 Envoi de Prospectus sur demande affranchie.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE.
CINQ FRANCS PAR MOIS
 JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. Dans les provinces, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quinze jours pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

RETRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE	RETRAIT DU CATALOGUE DE MUSIQUE
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 400 fr.	BALZAC, Œuvres complètes, édition définitive, publiée par Michel Lemerre, 24 vol. in-8 ^o .
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.	CHATEAUBRIAND, Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8 ^o Jésus.
Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.	MUSSET (Alfred de), Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de 40 magnifiques vol. in-8 ^o .
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.	MICHAUD. Biographie, 45 vol. in-8 ^o .
Grandes cartes de France, montées sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.	MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8 ^o avec gravures.
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8 ^o , gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.	LAMARINE. Correspondances, mémoires et Poésies, le tout inédit, 10 vol. in-8 ^o .
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.	LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX ^e siècle, 15 vol. 50 francs par mois.
Art pour tous, par C. Sawagot, 43 vol. cartonnés. 390 fr.	DURUY. Histoire de France depuis et contemporaine, 8 vol. in-8 ^o Jésus.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8 ^o . 420 fr.	SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol.
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8 ^o . 42 fr.	DANGEAU. Journal de l'histoire de Louis XIV, 19 vol. in-8 ^o .
L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8 ^o . 65 fr.	LUYNES (de). Mémoires sur la vie de Louis XV, 17 vol. in-8 ^o .

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en catalogues édités à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés, Musique religieuse, etc.
 La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un ceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve dans les catalogues.
 Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix 10 francs.
 Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, les partitions, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

EAU DENTIFRICE

DU CHIMISTE GOULARD,
 Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailles, raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, enlever les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents déchaussées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir la bouche dans un état de fraîcheur continuelle, en procurant à l'haleine une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon : 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.
 Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.
 A SAUMUR, chez Henri MACHET, coiffeur, rue d'Orléans.

Saumur, imprimerie de P. GODET.